

# Section des bibliothèques spécialisées

Assemblée générale du 17 février 1976

Le mardi 17 février 1976 a eu lieu l'assemblée générale de la Section des bibliothèques spécialisées, dans la grande salle des conférences de la Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle.

La réunion a commencé par les élections des membres du nouveau bureau de la Section ainsi que des délégués de la Section au Conseil national de l'ABF. Les résultats ont été les suivants :

*Bureau :*

Président : Mlle Rabant ;

Vice-présidents : Mlle Lacombe, Mlle Boulanger, Mlle Saget ;

Secrétaire : M. Lery ;

Trésorier : M. Jeunet.

*Conseil :*

Mme Nicole-Genty, Mlle Boussion, Mlle Saget.

Mme J. Carpine-Lancre, président sortant, a présenté quelques réflexions sur le fonctionnement de la Section. L'extrême diversité des spécialités des bibliothèques ainsi que la dispersion géographique des membres de la Section rend difficile la répartition des sous-sections. L'expérience de la sous-section des sciences humaines, qui a constitué des unités de travail bien individualisées, semble prometteuse.

Les efforts pour ajouter aux activités propres de chaque sous-section des activités communes à l'ensemble de la section ont, dans l'ensemble, été peu suivis, à l'exception de la réunion commune avec le Groupe Rhône-Alpes-Sud-Est, en mai 1974 à Chambéry, sur le thème de la normalisation et les bibliothèques.

Une enquête, annoncée au congrès annuel de Mâcon (juin 1974) et entreprise sous la forme d'un double questionnaire adressé à tous les membres de l'ABF, n'a reçu qu'un nombre insignifiant de réponses. De ce fait, il a été impossible de définir des projets bibliographiques qui auraient permis de mettre en commun l'expérience et les activités des membres de l'Association, tant parisiens que provinciaux, des bibliothèques de recherche comme des bibliothèques de lecture publique. La rareté des réactions de nos collègues tient certainement à l'excès de responsabilités auxquelles ils ont à faire face, ainsi que cela a d'ailleurs été souligné à maintes reprises, durant le congrès de la Grande-Motte consacré à la formation professionnelle.

Enfin, le bureau de la Section doit être considérablement étoffé pour améliorer l'organisation des réunions, la diffusion des programmes et des comptes rendus des travaux des sous-sections et unités de travail.

M. Jeunet a ensuite présenté le rapport financier. Le nouveau bureau devra examiner le problème du reversement aux sous-sections de la totalité du pourcentage reçu par la Section ; de ce fait, celle-ci ne dispose pas de ressources propres, ce qui présente de sérieux inconvénients.

Pour terminer la réunion, le Père Michel Albaric, O.P., a présenté un montage audiovisuel, consacré à l'« image de marque du bibliothécaire », illustrant avec objectivité et esprit la situation ambiguë du bibliothécaire, tel qu'il apparaît, notamment, dans la littérature, le cinéma et le dessin humoristique.

## La sous-section « Sciences humaines »

Cette nouvelle sous-section a pris naissance en 1973, à la suite d'une constatation : parmi les adhérents de l'ABF qui déclaraient se rattacher aux Bibliothèques spécialisées, un nombre important ne participaient pas aux sous-sections déjà existantes : non par indifférence, mais parce qu'ils n'y trouvaient pas représenté le domaine qui les intéressait en priorité. A côté du droit, des sciences exactes, de la médecine, du théâtre ou des beaux-arts, les bibliothécaires appliqués à l'histoire, à la linguistique, à la philosophie, aux sciences des religions, à la littérature, à la pédagogie..., ne pourraient-ils s'organiser ? Une enquête menée par la Section des bibliothèques spécialisées obtint 34 réponses encourageantes ; mais les deux premières réunions qui se voulaient « constituantes » trouvèrent difficilement les éléments d'un bureau chargé de mettre sur pied un groupe actif. Fallait-il s'en étonner ? Les collègues sont à la fois dispersés à travers toute la France et quelque peu isolés par leur spécialisation même, souvent aussi par la dimension restreinte du fonds dont ils s'occupent.

Un problème se posait immédiatement : s'il était facile de se rencontrer entre parisiens pour quelques visites (le Service de l'Histoire de France à la B.N., l'Institut de recherche et d'histoire des textes, la bibliothèque du Dépôt de l'artillerie, et tout récemment la conférence de M. Roussier sur les bibliothèques du Japon), il était moins aisé de proposer des sujets de travail commun qui soient utiles à des bibliothécaires attachés à des fonds aussi divers, d'autant plus que les spécialités qui s'étaient manifestées avec un plus fort nombre lors de l'enquête préliminaire (sciences religieuses : 8 ; bibliothèques d'établissements scolaires : 7) se trouvaient aussi géographiquement les plus dispersées. L'appellation « sciences humaines », retenue justement pour son imprécision, ne couvrirait-elle pas une nébuleuse ?

Plutôt qu'un objectif commun difficile à définir, ce sont plusieurs centres d'intérêt qui se sont progressivement dégagés. Ainsi Mme Rageau a-t-elle pris l'initiative de réunir, par trois fois en 1975, les bibliothécaires traitant des fonds orientaux : la mise en commun de leurs expériences et de leurs problèmes a suscité un questionnaire sur la nature, l'importance et la situation des fonds existants dans les bibliothèques d'orientalisme et dans les instituts, spécialisés ou non. Ce fut pour plusieurs bibliothécaires isolés l'occasion de découvrir l'ABF et d'y adhérer. Le Bulletin (n° 89, p. 216) a également signalé le travail entrepris sur le traitement des livres en chinois.

De son côté, Mlle Ch. Lacombe, préoccupée d'histoire des sciences et des techniques, proposait aux collègues intéressés par cette spécialité des réunions qui sont prolonguées par une enquête en cours auprès des très nombreux organismes (souvent insoupçonnés) susceptibles de contribuer à l'avancement de ce sujet.

Semblablement, les bibliothécaires qui travaillent sur le domaine slave ont pris des contacts et se réunissent autour de Mme Avril ; les historiens vont le faire autour de M. Leri. Les collègues adonnés aux sciences religieuses envisagent de coopérer à une « *clavis periodicorum* », répertoire descriptif des revues de leur spécialité, dont la réalisation est déjà amorcée par les associations de bibliothèques de théologie de France, Allemagne, Belgique et Pays-Bas.

Va-t-on vers une dispersion en autant de petits groupes qu'il peut y avoir de spécialités ? A peine apparue, la nébuleuse doit-elle éclater ? Les statuts de l'ABF laissent aux sections une grande souplesse d'organisation ; aussi la sous-section « Sciences humaines » a-t-elle, au bout de deux ans d'existence tâtonnante, estimé utile de favoriser plutôt le fonctionnement des diverses « unités de travail » qui surgiraient des besoins rencontrés par les bibliothécaires ; à charge pour elle de maintenir entre ces diverses cellules actives information réciproque et contacts stimulants. Pour les spécialités non encore représentées, elle recevrait volontiers les suggestions, les offres de collaboration et les propositions de programme, et mettrait en relation les collègues qui se déclareraient intéressés.